

Synthèse des activités



**Bilan
2025**

Une année d'actions en faveur des milieux naturels de Bourgogne

www.cen-bourgogne.fr



Agir pour la nature dans les territoires



Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association Loi 1901**, agit pour **préserver les milieux naturels remarquables, la faune et la flore**, en gérant des sites en partenariat avec les acteurs locaux. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est **reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région**.

Ses missions sont de :

- **Connaître** les milieux naturels et les espèces pour adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger** les milieux naturels, la faune et la flore menacés ;
- **Gérer** les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité ;
- **Valoriser** les espaces naturels remarquables et **sensibiliser** à leur préservation ;
- **Accompagner** des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture, et **animer** des programmes régionaux et des réseaux.



Depuis 2016, le Conservatoire de Bourgogne travaille étroitement avec le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** sur des actions et programmes à l'échelle régionale.



Le Conservatoire de Bourgogne fait partie intégrante du **réseau des Conservatoires d'espaces naturels**, répartis en France métropolitaine et d'Outre-mer et regroupés au sein d'une **fédération**. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes.



Le Conservatoire de Bourgogne est membre de l'**association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature**. Cette dernière regroupe 32 membres ayant trait à la biodiversité et vise à transmettre les savoirs scientifiques et naturalistes auprès des différents publics de la région.

Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont également membres du collectif **ORDEN** (Organisation régionale de la donnée et de l'expertise naturaliste) et sont identifiés comme chefs de file sur la thématique des espaces naturels dans la région.

Le mot du président Régis DESBROSSES

2025, l'année de la rédaction du Plan stratégique décennal

Les Conservatoires d'espaces naturels, agréés au titre de la protection de la Nature, sont soumis à des obligations réglementaires et doivent établir un Plan stratégique décennal (PSD), validé par l'État et la Région. Cet important travail a été réalisé en 2025 par les équipes salariées et les élus des Conseils d'administration des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté, soulignant ainsi la mutualisation d'actions communes à nos deux associations sur le territoire régional, et en concertation avec les services de l'État et de la Région.

Ce nouveau PSD affirme que les deux Conservatoires ont une volonté commune d'être des acteurs territoriaux structurants de la transition écologique, avec des ambitions fortes de préservation de tous les milieux naturels remarquables auxquels seront appliquées des mesures de gestion écologiquement pertinentes.

Il positionne clairement les Conservatoires comme partenaires stratégiques de l'État et des collectivités pour répondre aux objectifs de restauration, de protection et d'adaptation des milieux naturels dans les territoires confrontés aux crises environnementales.

Parallèlement à ce travail, l'année 2025 a encore été riche en actions de connaissance, préservation, gestion, sensibilisation, etc. dont un bref aperçu vous est présenté dans ce rapport d'activité synthétique.

Bonne lecture !



L'équipe salariée

* **39** salariés répartis sur les 4 départements bourguignons pour déployer en 2025 :

* **6 188** jours de travail

dont **4 782** jours de travail productifs

* **459** actions

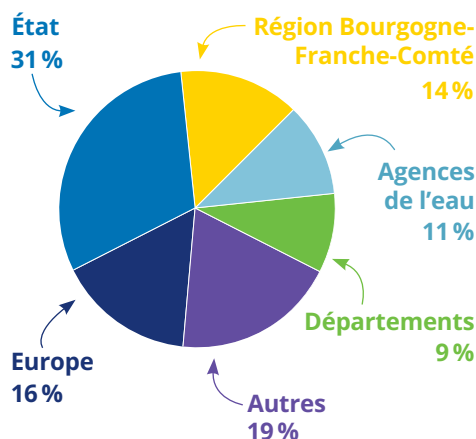
Les éléments financiers

Budget réalisé en 2025

Produits (Recettes)	3 405 818 €
- Charges (Dépenses)	- 3 398 318 €
Résultat	7 500 €

- Des **partenaires financiers** soutiennent l'association grâce à des subventions.

Taux de participation par financeur



- Les **adhérents** au Conservatoire de Bourgogne contribuent également à son action.

↗ +3,6 %

• **11 425 € de cotisations**

• **16 148 € de dons**

La campagne **Sylvae**, menée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté a permis de collecter **18 520 € de dons** pour préserver les forêts anciennes. Merci à tous !

Une vie associative au service de la nature en Bourgogne

- 9 réunions du Bureau
- 5 réunions du Conseil d'administration
- 1 Assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'administration

Le **Conseil d'administration**, composé de **quatre collèges**, supervise et participe à la vie de l'association, pose les orientations et forme l'organe décisionnel.

En 2025 :

- **Le Collège 1** comptait onze membres actifs personnes physiques, bénévoles élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire de Bourgogne.

Administrateurs élus au Bureau :

Régis DESBROSSES : Président

Patrice NOTTEGHEM : Vice-président

Thomas BARRAL : Secrétaire général

Francis LABREUCHE : Secrétaire-adjoint

Gérard PAYEN : Trésorier

Olivier ORGELET : Trésorier-adjoint

Les autres administrateurs :

Hervé BOUARD, Marie-Pierre CHAUZAT, Alain DESBROSSE, Guy FAVELIER et Daniel SIRUGUE

- **Le Collège 2** (personnes morales, collectivités locales et territoriales) n'était pas représenté.
- **Le Collège 3** comptait quatre personnes morales associatives :
Ligue pour la protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté, Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne et Yonne nature environnement.
- **Le Collège 4** comptait six membres de droit institutionnel :
Le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant, les Présidents ou représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Le Conseil scientifique et technique

Pour mener leurs actions respectives, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté s'appuient sur **des spécialistes de différentes disciplines des sciences de la vie et de la terre, réunis en un Conseil scientifique et technique commun**.

Cette instance donne un avis éclairé sur les actions, approuve les plans de gestion, évalue l'atteinte de leurs objectifs, formule un avis sur les projets d'acquisition, etc.

En 2025, les 28 membres du Conseil scientifique et technique ont travaillé sur :

- la stratégie de connaissance scientifique,
- l'évaluation du Plan d'action quinquennal et la construction du Plan stratégique décennal des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Ils ont aussi participé à une visite de terrain sur le sujet de la restauration hydraulique d'un marais en Haute-Saône.

✈ + 179

* 1 161 h

de bénévolat valorisées

• 465 h

Gouvernance associative

• 245 h

Conseil scientifique et technique

• 451 h

Chantiers nature



Les membres du Collège 1 en 2025

Les adhérents

✈ + 52

* 738 adhérents



• 696 personnes physiques

• 42 personnes morales :

- 18 collectivités
- 17 associations
- 3 lycées et collèges
- 2 médiathèques et bibliothèques
- 2 entreprises



En 2025, une newsletter à destination des adhérents a été créée. Elle compte déjà 170 abonnés.

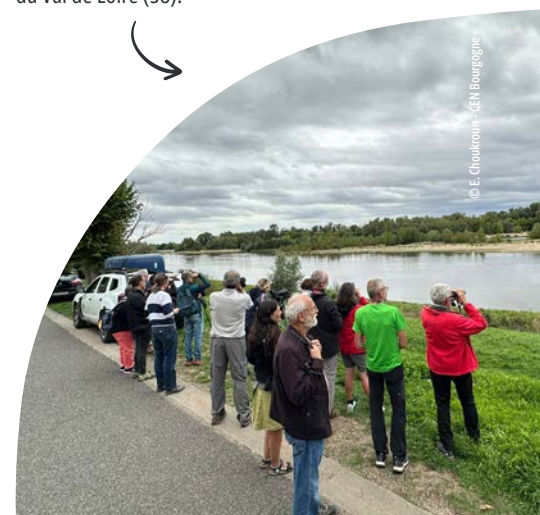


Deux journées des adhérents

ont été organisées :

- le 17 mai sur les pelouses calcaires de Couchey (21),
- le 13 septembre sur la Réserve naturelle nationale du Val de Loire (58).

Une vingtaine de personnes a participé à la journée associative dédiée à la découverte des milieux naturels et de la biodiversité de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire (58).





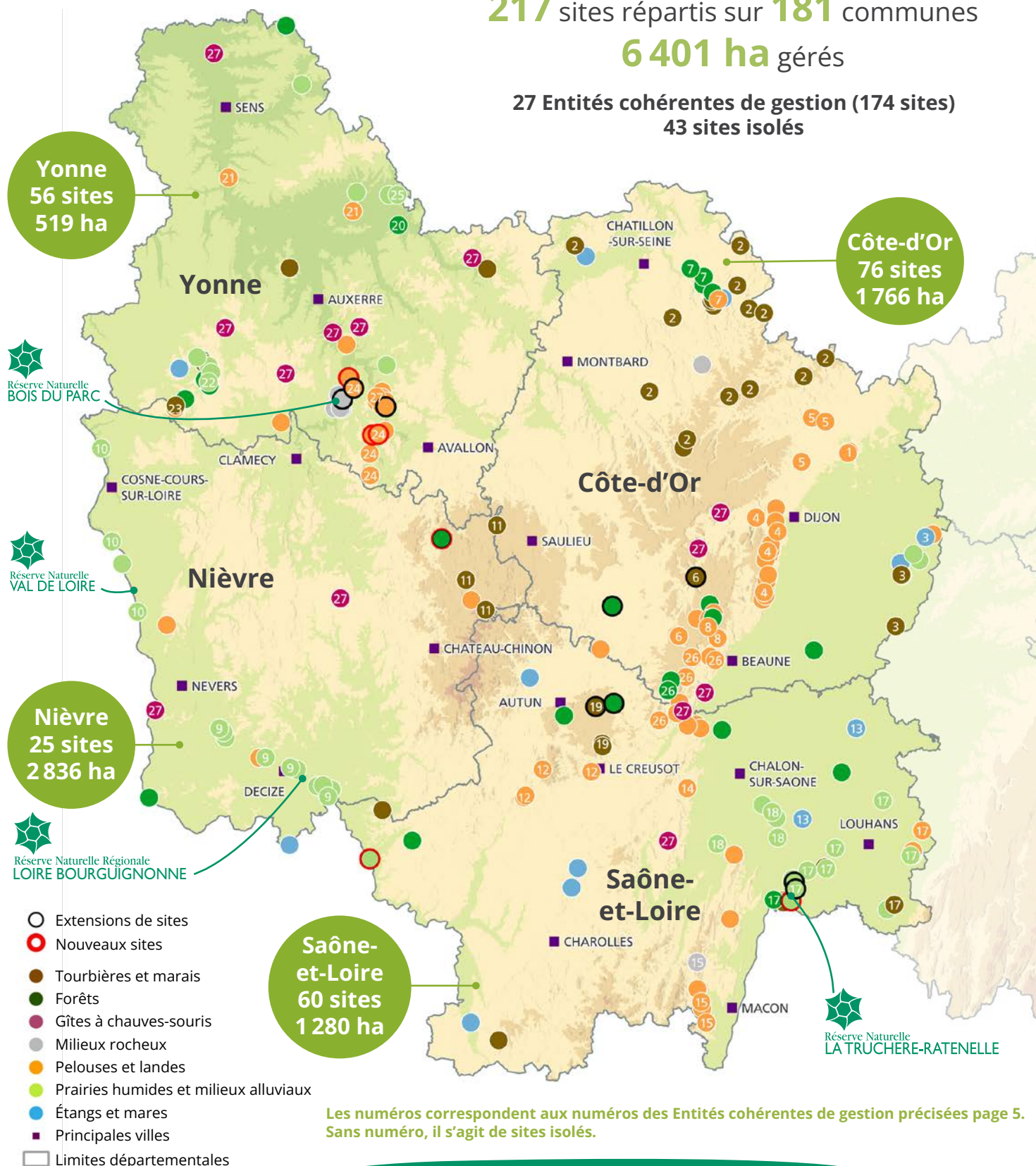
Protéger durablement les espaces naturels

| Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

Chiffres au 31 décembre 2025

217 sites répartis sur **181** communes
6 401 ha gérés

27 Entités cohérentes de gestion (174 sites)
43 sites isolés



Le Conservatoire de Bourgogne gère 3 réserves naturelles nationales (1 593 ha) et 1 réserve naturelle régionale (740 ha).

Les Entités cohérentes de gestion

Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne présentant **des caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches** sont regroupés en **Entités cohérentes de gestion** ou ECG.

Liste des ECG par département et nombre de sites inclus dans chaque ECG

Côte-d'Or

- 1 - Gravières de la Tille (2)
- 2 - Marais tufeux du Châtillonnais (18)
- 3 - Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or (5)
- 4 - Pelouses de la Côte dijonnaise (15)
- 5 - Pelouses de la Tille (3)
- 6 - Pelouses et prairies de la vallée de l'Ouche (3)
- 7 - Stations à Sabot de Vénus (4)
- 8 - Vallée du Rhoin (6)

Nièvre

- 9 - Méandres de Loire amont (7)
- 10 - Méandres de Loire aval (3)
- 11 - Tourbières du Morvan (3)

Saône-et-Loire

- 12 - Pelouses et landes acides du Sud Morvan (4)
- 13 - Étangs de Bresse (2)
- 14 - Pelouses de la Côte chalonnaise (4)
- 15 - Pelouses de la Côte mâconnaise (5)
- 16 - Pelouses du Nord Mâconnais (2)
- 17 - Prairies et milieux associés de Bresse (18)
- 18 - Val de Saône en Saône-et-Loire (5)
- 19 - Milieux humides du Plateau d'Antully (3)

Yonne

- 20 - Forêts de Champagne humide (4)
- 21 - Gravières de l'Yonne (2)
- 22 - Vallée du Branlin (9)
- 23 - Prairies et landes des Gâtines (2)
- 24 - Pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure (20)
- 25 - Vallée de l'Armanche (2)

Répartition sur plusieurs départements

- 26 - Pelouses de la Côte de Beaune (9)
- 27 - Sites à chiroptères (14)

Surface et nombre de sites protégés et gérés par type de milieu naturel

Prairies humides et milieux alluviaux*
3 180 ha / 47 sites



Pelouses sèches, landes, fruticées et prairies
2 066 ha / 75 sites



Forêts
348 ha / 24 sites



Tourbières et marais
300 ha / 37 sites



Étangs et mares
257 ha / 12 sites



Autres (gîtes à chauves-souris, milieux rocheux, etc.)
250 ha / 22 sites



* Représentés majoritairement par la Réserve naturelle nationale du Val de Loire et la Réserve naturelle régionale de la Loire bourguignonne

Les nouveaux sites

6 nouveaux sites				
Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
Bois de la Pierre	58	Brassy	2,58 ha	-
Prairies de Ratenelle	71	Ratenelle	13,98 ha	Prairies et milieux associés de Bresse
Les Sables	71	Bourbon-Lancy	3,43 ha	-
Les Fleurs Boudins	89	Mailly-la-Ville	11,42 ha	Pelouses des vallées de l'Yonne et de la Cure
Côte d'Yonne	89	Prégilbert	11,36 ha	
Cotat Borne	89	Montillot	0,23 ha	

Soit une surface totale de 43 ha

+ Extension du périmètre de 9 sites pour une surface totale de 53,98 ha
+ Renforcement de la maîtrise foncière sur 2 sites

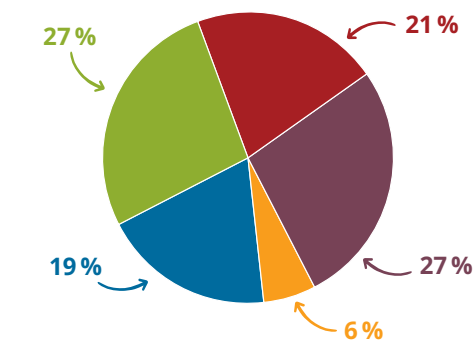
VERS UNE LABELLISATION DES SITES EN ZONES DE PROTECTION FORTE

En 2025, le Conservatoire de Bourgogne a demandé la **labellisation en Zones de protection forte*** pour 32 sites soit 393 ha :

- 7 sites en Côte-d'Or soit 23 ha
- 18 sites en Saône-et-Loire soit 304 ha
- 7 sites dans l'Yonne soit 66 ha

* Zone de protection forte : zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce, de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée.

Répartition des surfaces protégées et gérées par type de maîtrise foncière



- Propriétés du Conservatoire
- Conventions ≥ 18 ans
- Baux emphytéotiques
- Domaine public fluvial en réserves naturelles
- Conventions < 18 ans



Gérer

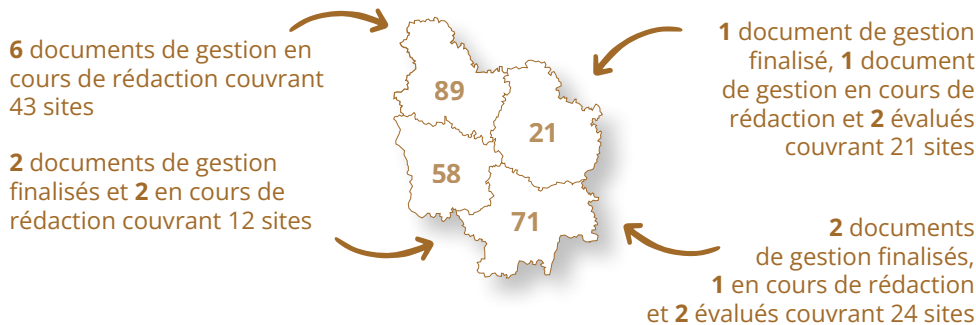
les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

| Les documents de gestion

Tous les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne sont amenés à être dotés d'un **document de gestion** pour **cadre le travail du Conservatoire et de ses partenaires locaux** et ainsi **assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion des sites**, et ce, dans l'espace et dans le temps.

✿ **19** documents de gestion finalisés, en cours de rédaction ou évalués

✿ **6** documents de gestion validés par le Conseil scientifique et technique



Le document de gestion de l'Entité cohérente de gestion des prairies et milieux associés de Bresse (71), concernant 18 sites et arrivant à échéance, a été évalué en 2025 avant de commencer la mise à jour de la partie « diagnostic » du prochain document de gestion pour la période 2027-2036.



Le Conservatoire de Bourgogne conçoit des documents de gestion vulgarisés résumant l'essentiel des informations pour les élus et acteurs locaux. En 2025, 3 de ces documents ont été réalisés dont celui concernant le site « Les Brocs » (58).

| Les travaux de génie écologique

✿ **52** opérations dont 7 de restauration et 45 d'entretien : débroussaillage, bûcheronnage, broyage/exportation de végétation, pose de clôtures, entretien courant d'étangs, lutte contre les espèces envahissantes, entretien des sentiers et aménagements de découverte, etc.

- **44** opérations menées en régie par l'équipe technique
- **8** opérations sous-traitées à des prestataires

✿ **24** sites ou Entités cohérentes de gestion protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne concernés par ces opérations

✿ **312 654 €** de travaux de restauration externalisés (+ un report de 186 700 € sur l'année 2026)

Afin de préserver du dérangement humain les chauves-souris hibernant au sein d'une carrière à Saint-Cyr-les-Colons (89), des travaux de fermeture de cavité (pose d'une grille) ont été mis en œuvre durant l'été 2025 par une entreprise prestataire du Conservatoire de Bourgogne.



Comme chaque année, l'équipe technique du Conservatoire de Bourgogne a assuré l'entretien des sentiers de découverte des sites qu'il gère, comme ici celui de l'Espace naturel sensible du marais du Côneis - Alain Chiffaut (21). Des travaux de réfection du pilotis ont également été engagés.





© G. Aubert - CEN Bourgogne



© G. Aubert - CEN Bourgogne

D'importants travaux de restauration de mares, situées au sein d'un massif forestier privé à Tavernay (71) et gérées par le Conservatoire de Bourgogne, ont été menés à l'automne 2025 afin de rétablir leur fonctionnalité et d'augmenter leur capacité d'accueil, notamment pour le Triton marbré, une espèce rare et protégée.



© A. Navoine - CEN Bourgogne



© G. Aubert - CEN Bourgogne

Pour lutter contre le Solidage glabre, une plante exotique envahissante présente sur des prairies humides au sein de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire (58), une intervention par broyage mécanique a été réalisée en 2025 sur les secteurs colonisés et préalablement repérés par drone.



Des interventions de fauche ont été effectuées en 2025 par une association d'insertion sur les prairies humides de l'Espace naturel sensible du marais de Vanneau à Saints-en-Puisaye (89) afin de maintenir les secteurs ouverts à hautes herbes.



Le pâturage en régie sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

- * **81 ha** pâturés par le troupeau du Conservatoire sur **7** sites conservatoires
- * **26** animaux dont **7** chevaux, **10** vaches, **9** ânes
- * **365** jours de pâturage sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

Les partenariats agricoles

- * **39** sites soit **1 088 ha** gérés par **43** partenaires agricoles
- * **30** baux ruraux à clauses environnementales pour **731 ha**
- * **7** chantiers avec **98** élèves de **3** lycées agricoles sur **4** sites conservatoires

* *Bail rural à clauses environnementales : bail rural dans lequel des clauses environnementales peuvent être inscrites afin d'orienter les pratiques agricoles vers la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des paysages, etc.*

Les pelouses calcaires des Côtes d'Orge, à Chaulgnes (58), ont accueilli un nouveau berger partenaire en 2025. Ses brebis, chèvres et boucs ont fait leur arrivée sur le site en décembre. C'est en effet un pâturage hivernal qui est mis en œuvre afin de permettre aux espèces végétales patrimoniales d'effectuer l'entièreté de leur cycle végétatif.



Le pâturage en régie est financé dans le cadre du projet Mission Nature 2025-2027.



© D. Willemin - CEN Bourgogne

Entre le 1^{er} janvier et le 23 juin 2025, le troupeau du Conservatoire de Bourgogne a pâture 30 ha de pelouses calcaires à La Chaume de La Rochepot (21) avant d'être déplacé sur d'autres sites à entretenir ou restaurer.



© L. Marchal - CEN Bourgogne

Connaître et comprendre notre patrimoine naturel pour mieux le protéger



✿ Près de **100** opérations d'inventaires, de suivis d'espèces (flore, amphibiens, insectes, etc.), de milieux naturels (suivis de mares, hydrologiques, de l'état de conservation, etc.) et d'actions de gestion (pâturage, fauche, etc.)

Certains inventaires et suivis ont été réalisés en partenariat avec des structures d'experts en biodiversité dont la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, l'Association des amis de Remoray, la LPO Bourgogne-Franche-Comté ou bien encore le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

✿ **4 560** espèces recensées au total sur les sites conservatoires au 31/12/2025 dont **299** espèces menacées

✿ **18 736** nouvelles observations faites en 2025 saisies par le Conservatoire de Bourgogne dans Géonature*

* Géonature : outil pour la saisie et la diffusion des données naturalistes



Parmi les découvertes naturalistes de 2025, citons celle de la Grande douve qui a été retrouvée sur l'Espace naturel sensible de l'étang de Marcenay-Larrey (21) après des années sans mention de l'espèce. Une dizaine de pieds fleuris de cette renoncule a été observée à l'occasion du suivi des espèces menacées du site réalisé dans l'été.



En 2025, l'Anarrhine à feuilles de pâquerette, protégée au niveau régional, a été suivie pour la deuxième année sur l'Espace naturel sensible des Varennes de Tinte, à Sougy-sur-Loire (58), afin de mieux connaître sa répartition sur le site et son évolution dans le temps, en réponse aux travaux de restauration menés en 2021-2022. Ces derniers ont été bénéfiques puisque l'espèce est réapparue sur le site (elle n'avait plus été observée depuis 2018) et a même été vue en 2025 sur de nouveaux secteurs remis en lumière.

Afin d'évaluer la dynamique d'évolution des différentes ceintures de végétation situées sur le pourtour de l'étang de Fontaine-Morand à Saint-Vincent-en-Bresse (71), le suivi par transect a été reconduit en 2025, lors de l'assec de l'étang. Le suivi des végétations exondées contribue également à évaluer indirectement la qualité des sédiments du plan d'eau.



Un suivi des larves du Cordulégastre bidenté a été effectué en 2025 sur les sites de l'Entité cohérente de gestion des marais tufeux du Châtillonnais (21). Cette libellule, rare en Bourgogne, a été recensée au sein de 12 marais sur les 18 étudiés. Ceci est plutôt satisfaisant en termes de maintien et de reproduction de l'espèce et indirectement en termes de conservation de ses milieux de vie.



L'étude menée en 2025 pour mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du marais du Grand Pien à Monéteau (89) a montré que la tourbière est en bon état de « santé » et que la laisser en libre évolution est possible, tout en surveillant les niveaux de la nappe phréatique.



Valoriser, sensibiliser et permettre de découvrir les richesses de la nature

Les aménagements et la valorisation des sites

6 projets d'aménagement et de valorisation

- Réflexion pour le réaménagement des sentiers de découverte de 3 sites :
 - l'Espace naturel sensible du cirque de la Coquille (21)
 - la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc (89)
 - l'Espace naturel sensible du marais du Cônois - Alain Chiffaut (21)
- Conception des supports pédagogiques du nouveau sentier de l'Espace naturel sensible des rochers du Saussois (89)
- Lancement de l'étude d'interprétation de l'Espace naturel sensible des milieux humides du Florentinois (89)
- Finalisation des travaux sur le pilotis de l'étang Fouget sur la Réserve naturelle nationale de La Truchère-Ratenelle (71)



En 2025, le Conservatoire de Bourgogne a conçu les visuels des 10 supports d'interprétation prévus pour le futur sentier de découverte de l'Espace naturel sensible des rochers du Saussois (89).

La sensibilisation

37 animations destinées au grand public pour un total de 640 participants

- 25 sorties nature
- 6 chantiers nature
- 6 animations dans le cadre du dispositif « Immersion dans la nature de Bourgogne-Franche-Comté »

70 animations scolaires avec 1 233 élèves, de l'école primaire à l'Université

1 873 citoyens de tout âge sensibilisés au total (hors stands)



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Écomusée de la Bresse bourguignonne sur le volet des animations à destination des scolaires, le Conservatoire de Bourgogne a participé au projet d'éducation artistique et culturelle de l'école de Rancy (71) sur la thématique de l'eau. 87 élèves de maternelle et de primaire ont ainsi découvert les milieux humides sur le site des prés de Ménétreuil. Une œuvre artistique collective a ensuite été réalisée et présentée lors d'une restitution en fin d'année scolaire.

L'information dans les médias et les réseaux sociaux



Facebook

3 954
abonnés

↗ +178



LinkedIn

1 679
abonnés

↗ +343



Instagram

333
abonnés

↗ +214



Youtube

526
abonnés

↗ +44



Site internet

12 668
visites

↗ +3 668



65 articles de presse



12 passages audiovisuels

DES VIDÉOS POUR VALORISER LES MÉTIERS DE L'ÉQUIPE DU CONSERVATOIRE

En 2025, 3 nouvelles vidéos « Nature express » ont été conçues et diffusées sur la chaîne Youtube et les réseaux sociaux du Conservatoire de Bourgogne. L'objectif de ces vidéos, dynamiques et basées sur de courtes interviews, est de capter l'attention du public et de favoriser l'engagement.



En 2025, à l'occasion de son 60^e numéro, la revue des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, « Le Sabot de Vénus » a fait peau neuve avec une nouvelle charte graphique et de nouvelles rubriques. Chaque numéro est désormais 100 % commun aux deux associations !

Accompagner les acteurs des territoires pour une gestion durable



90 sites d'intervention
répartis sur l'ensemble du territoire
bourguignon en 2025

L'implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000

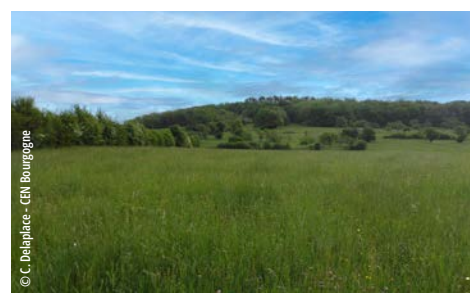


✿ **16** sites Natura 2000 animés ou co-animés par le Conservatoire de Bourgogne soit **60 980 ha** d'intervention : rédaction de documents d'objectifs, mise en place de Mesures agro-environnementales et climatiques et de contrats Natura 2000, appuis techniques pour des actions de gestion, sensibilisation, etc.

Bilan des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc)* accompagnées par le Conservatoire de Bourgogne entre 2023 et 2025

- 5 territoires concernés : Vallées de la Loire et Allier (58), Val de Loire nivernais (58), Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne - entité Auxois (21), Pelouses calcicoles du Mâconnais (71), Étangs à Cistude d'Europe du Charolais (71)
- 163 exploitations concernées
- 9 122 ha contractualisés
- 6 535 332 € d'aides financières pour les exploitants sur les 5 ans de contrats

* Contrats passés entre l'État et les agriculteurs volontaires pour adopter sur leurs parcelles situées en sites Natura 2000 des pratiques respectueuses de la nature



Le Conservatoire de Bourgogne a co-animé avec l'EPAGE de l'Armançon les MAEc sur la tête de bassin versant de l'Armançon (incluant l'entité « Auxois » du site Natura 2000 « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne ») afin de sensibiliser aux pratiques agricoles favorables aux chauves-souris. 31 dossiers de diagnostics agro-écologiques ont ainsi été réalisés.

L'implication du Conservatoire dans les politiques biodiversité de ses partenaires

- **Auprès des services de l'État** pour la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie nationale des aires protégées à l'échelle territoriale ;
- **Auprès des Conseils départementaux** pour la mise en œuvre de leur politique Espaces naturels sensibles : labellisation, expertises, conseils de gestion, etc. ;
- **Auprès des collectivités territoriales et autres partenaires** pour des conseils de gestion, la réalisation de suivis scientifiques, etc.



Le Conservatoire de Bourgogne a effectué en 2025 un inventaire des coléoptères aquatiques et des criquets et sauterelles sur l'Espace naturel sensible du réservoir de Cercey (21). La présence du Conocéphale du roseau, une sauterelle patrimoniale, a été confirmée.



Le Conservatoire de Bourgogne a accompagné en 2025 la commune de Prégilbert (89) pour la mise en place d'une Obligation réelle environnementale (ORE)* sur des parcelles abritant l'une des plus importantes stations d'Orobanche d'Alsace (plante en danger d'extinction) du secteur.

* ORE : nouvel outil juridique permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement

UNE NOUVELLE COOPÉRATION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉLEVAGE

En 2025, une nouvelle coopération est née entre le **Conservatoire de Bourgogne** et **Terre de liens***.



Bourgogne-Franche-Comté

Celle-ci vise :

- l'accompagnement du renouvellement des générations des partenaires agricoles du Conservatoire de Bourgogne,
- la réalisation des diagnostics écologiques des fermes Terre de liens,
- le renforcement foncier de projets agricoles,
- l'organisation de journées d'échanges techniques sur la thématique de l'élevage et de la biodiversité.

* *Terre de liens se mobilise pour enrayer la disparition des terres agricoles, faciliter l'installation de paysans et contribuer au développement d'une agriculture biologique en France.*



Animer

des programmes régionaux et des réseaux

Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



Le **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, porté par les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté**, apporte des **outils mutualisés** et des **conseils techniques** et dynamise un **réseau d'acteurs**. Il est un relais entre les structures et vers les experts locaux.

✿ **159** assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, de collectivités locales ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de milieux humides

- **17** appuis aux inventaires de milieux humides (tous par le Conservatoire de Bourgogne)
- **85** accompagnements de stratégies d'intervention (45 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **43** appuis techniques pour des opérations de restauration/gestion (33 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **14** appuis pour des actions de sensibilisation des publics à la préservation de ces milieux naturels (tous par le Conservatoire de Bourgogne)

✿ **3** journées d'échanges techniques, **109** participants au total parmi les acteurs du réseau

Le Programme Pelouses et landes



Les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** déploient un **programme visant à reconquérir les pelouses et landes de la région**. Ils portent ainsi **des actions en régie**, incitent et accompagnent la **mobilisation des acteurs locaux** par un soutien technique, scientifique et une aide au développement de projets.

✿ Intégration de nouvelles données soit **4 533 ha** supplémentaires dans la base de données régionale

✿ **11** assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, collectivités ou autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de pelouses calcaires (9 par le Conservatoire de Bourgogne)

✿ **1** journée d'échanges techniques, **27** participants au total

UN TOUT NOUVEAU PROGRAMME RÉGIONAL POUR LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En 2025, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont animé l'élaboration de la Stratégie régionale Espèces exotiques envahissantes (SREEE).

Leurs premières missions ont été :

- l'appui à la structuration et à la mise en place de la SREEE aux côtés de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté par la rédaction d'un document stratégique et du plan d'action 2026-2028 ;
- l'animation de la SREEE, de sa gouvernance et de son réseau d'acteurs.

+ 4 551 nouveaux milieux humides recensés soit 14 645 ha



L'exposition « Et si... les milieux humides pouvaient parler ? Le manifeste des mal-aimés », créée par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté, a été officiellement inaugurée le 8 avril 2025 dans les locaux du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon (21). En 2025, elle a été empruntée et présentée dans 8 lieux différents.



Le 14 octobre 2025, 27 personnes ont participé à la Journée d'échanges techniques sur la thématique de la gestion pastorale en pelouses sèches dont l'après-midi s'est déroulé sur le site des communaux de Bonnefontaine (39).



Des temps forts



Le site emblématique des rochers du Saussois, à Merry-sur-Yonne (89), a été labellisé Espace naturel sensible en 2025. L'inauguration officielle s'est déroulée le 19 septembre 2025, portée par le Département de l'Yonne, la commune et le Conservatoire de Bourgogne, gestionnaire du site depuis plus de trente ans.



Le site du Pré Charvet, composé de prairies inondables situées en basse vallée de la Seille sur la commune de Cuisery (71), a été labellisé Espace naturel sensible du Département de Saône-et-Loire en 2025. Une inauguration officielle a été organisée le 23 septembre 2025, en présence des équipes techniques et des élus du Département, du Conservatoire de Bourgogne, des partenaires institutionnels et de la presse. Un panneau conçu en partenariat avec le Conservatoire de Bourgogne a été installé pour l'occasion par le Conseil Départemental.

Les partenaires

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents**, **donateurs** et **bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



Adhérer au Conservatoire, c'est nous **encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel** de votre région.

Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.



Rejoignez-nous !

www.cen-bourgogne.fr



Nos coordonnées



• **En Côte-d'Or**
Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99

• **Dans la Nièvre, à Decize**
43 avenue de Verdun
58 300 Decize
Tél. 03 58 06 09 07

• **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**
44 rue du Puits Charles
58 400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 45 82 93 07

• **En Saône-et-Loire**
Pont Seille
71 290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• **Dans l'Yonne**
62 rue de Lyon
89 200 Avallon
Tél. 03 45 02 76 17

Publication éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Secrétariat de rédaction : Caroline NAJEAN • **Mise en page :** Olivier GIRARD
N° ISSN en cours
Imprimé à 1 200 exemplaires par Graphi System

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de :



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Photo de couverture :

Animation scolaire sur la thématique des pelouses calcaires à Fixin (21) - E. Choukroun - CEN Bourgogne